



## Assemblée

Distr. générale  
14 mai 2026  
Français  
Original : anglais

---

### Trente et unième session

Kingston, 27-31 juillet 2026

Point 7 de l'ordre du jour provisoire\*

**Examen de demandes d'admission au statut d'observateur  
présentées conformément au paragraphe 1 de l'article 82  
du Règlement intérieur de l'Assemblée**

### **Demande d'admission au statut d'observateur présentée par le secrétariat de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, conformément au paragraphe 1, lettre d), de l'article 82 du Règlement intérieur de l'Assemblée**

#### Note du Secrétariat

1. Le 15 décembre 2025, le secrétariat de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage a adressé à la Secrétaire générale de l'Autorité internationale des fonds marins une lettre de demande d'admission au statut d'observateur auprès de l'Assemblée de l'Autorité « dans la catégorie des "entités des Nations Unies et des organisations intergouvernementales" ». Le texte de cette lettre peut être consulté sur le site Web de l'Autorité<sup>1</sup>.
2. Le paragraphe 1, lettre d), de l'article 82 du Règlement intérieur de l'Assemblée dispose que l'Organisation des Nations Unies, ses institutions spécialisées, l'Agence internationale de l'énergie atomique et d'autres organisations intergouvernementales invitées par l'Assemblée peuvent participer aux travaux de cette dernière en qualité d'observatrices. Conformément au paragraphe 3 de l'article 82, elles peuvent participer, sur l'invitation de la présidence, aux débats de l'Assemblée relatifs aux questions relevant de leur compétence.
3. Contrairement aux organisations non gouvernementales, qui doivent justifier d'un intérêt à tel ou tel aspect des travaux de l'Autorité, les organisations intergouvernementales, qui sont composées essentiellement d'États membres de l'Autorité, ne sont pas tenues de le faire ni de justifier de leur statut.

---

\* ISBA/31/A/L.1.

<sup>1</sup> Voir <https://isa.org.jm/wp-content/uploads/2026/04/Secretariat-of-the-Convention-on-the-Conservation-of-Migratory-Species-of-Wild-Animals.pdf>.

